

## 2 Politique

## Le ministre de la Communication au CNC

## Le nouveau Code de la Communication à l'ordre du jour

SM

Libreville/Gabon

**Le ministre d'État en charge de la Communication, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a été reçu, jeudi matin, par les membres du Conseil national de la Communication (CNC), afin d'échanger sur le nouveau texte régissant la communication, et dont l'application devra être effective au début de l'année 2017.**



Photo : D.R.

Ici, quelques membres du CNC.



Photo : D.R.

Une phase de cette rencontre.

UNE rencontre s'est tenue jeudi, au siège du Conseil national de la Communication (CNC), entre le ministre d'État en charge de la Communication, Alain-Claude Bilie-By-Nze et le collège des conseillers membres de cette institution. Le but de cette rencontre, était d'échanger sur le nouveau Code de la Communication et les disposi-

tions des futures réformes concernant le secteur de la presse et de l'information. Le membre du gouvernement a ainsi édifié ses interlocuteurs sur les vertus du nouveau texte qui devrait, dès janvier 2017, régir la Communication dans notre pays. Expliquant qu'il s'agit surtout d'un "texte équilibré" qui, contrairement à l'ancien, prend en compte

les médias en ligne. Tout comme il a rappelé que favoriser la production d'une information de qualité, demeurerait un engagement fort du gouvernement, pris dans le cadre des mesures prioritaires de ses 100 premiers jours.

Selon le Porte-parole du gouvernement, le Code de la Communication présenté vise également à offrir un

meilleur cadre aux professionnels des médias. Quant aux réformes, elles consisteront tout particulièrement à permettre une diversification de l'offre audiovisuelle et à améliorer le fonctionnement des agences de presse, ainsi qu'à renforcer le rôle de régulateur du CNC.

Face à tout ceci, le président du CNC, Jean-François

Ndongou et les siens ont insisté pour la spécification de la notion de la "dépenalisation" des délits de presse. Tout comme les membres de l'instance de régulation de la presse au Gabon ont voulu savoir davantage sur le rôle dévolu désormais à l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (ANINF) et la télédiffusion

du Gabon, quant à la gestion et l'octroi des fréquences radio et télévision. Lesquels sont parmi les points qui, selon les membres du CNC, empêchent leur institution de bien réguler dans ce secteur. Toutes ces zones d'ombre ont été levées, hier, par le ministre de la Communication. Reste à voir dans l'application effective de ladite loi.

## Opposition

## Jean Ping regagne Libreville aujourd'hui

O. N.

Libreville/Gabon

**L'ancien principal candidat de l'opposition à la dernière élection présidentielle rentre au pays au terme d'un périple de près d'un mois à l'étranger, notamment en Europe et aux États-Unis.**

APRES près d'un mois d'absence (il a quitté le Gabon à la fin du mois d'octobre), Jean Ping regagne Libreville cet après-midi. Cela, au terme d'un périple qui l'a conduit successivement en Europe et aux États-Unis. Ce voyage était le premier du genre depuis la proclamation officielle

des résultats de l'élection présidentielle que notre pays a connue le 27 août 2016. Scrutin au cours duquel l'ancien chef de la diplomatie de feu Omar Bongo Ondimba, était considéré comme le principal candidat de l'opposition face au président sortant Ali Bongo Ondimba. Aujourd'hui encore, il conteste les résultats officiels.

Il faut souligner que depuis plusieurs jours, ses sympathisants multiplient des initiatives, aussi bien dans la presse que sur les réseaux sociaux, pour sensibiliser les leurs afin de se mobiliser pour réserver un accueil triomphal à leur champion à son retour dans la capitale gabonaise.

Il est d'ailleurs prévu une déclaration de leur leader à son "QG" de campagne sis aux Charbonnages, un quartier du premier arrondissement de Libreville.

Notons que pendant son séjour à l'étranger, qu'il s'agisse de la France ou des États-Unis, l'ancien président de la Commission de l'Union africaine (UA) a reçu un accueil plus que chaleureux de la part de la diaspora avec laquelle il a eu des échanges. Occasion pour lui d'appeler ses compatriotes de l'extérieur à poursuivre le combat "pour la libération du pays". Tout comme, aussi bien en Europe qu'aux USA, Jean Ping a eu des entretiens avec certains officiels desdites



Photo : D.R.

Une phase du meeting de Jean Ping à Paris, lors de son récent séjour en France.

contrées. Entre autres des parlementaires et des hauts cadres de l'administration, comme ce fut le cas en France...

D'aucuns disent déjà, fort

de ce qui précède, que la déclaration prévue à son "QG", peu après son arrivée, pourrait être l'occasion pour l'actuel leader de l'opposition gabonaise, de faire le

point de toutes ces rencontres devant ses partisans et ses collègues de l'opposition. Du moins, ceux qui lui demeurent fidèles.

## Vie des partis

## L'APSG, alliée critique du gouvernement

C.O.

Libreville/Gabon

LE président de l'Association pour le socialisme au Gabon (APSG), M. Mapangou-Moucani Inzanga, a animé, hier, au siège de sa formation politique, sis à la Sni Owendo, un point-presse au cours duquel il a jeté un regard rétrospectif sur le chemin parcouru par son parti depuis sa création, en 1990.

Par ailleurs, tout en se félicitant de la réélection d'Ali Bongo Ondimba à la tête du pays pour un nouveau septennat, au terme duquel, a-t-il indiqué, les militants de l'APSG «attendent que les engagements pris depuis sept ans

déjà soient honorés dans leur intégralité.» Selon lui, l'APSG a été, en 2009 et 2016, un soutien fidèle et indéfectible du candidat Ali Bongo Ondimba lors des élections présidentielles. Revenant sur la composition de l'actuel gouvernement, M. Mapangou-Moucani Inzanga s'est interrogé sur la pertinence de certains départements ministériels. Notamment des ministères du Développement social et familial, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, et de l'Égalité des chances. Surtout, s'est-il exclamé, «dans un pays où les richesses sont plus que très inégalement et très malhonnêtement redistribuées.»

«Nous souhaiterions fortement être édifiés sur les

missions et prérogatives de toutes ces entités qui nous gouverneront ces prochains mois, des textes réglementaires qui les régissent, ainsi que des moyens dégagés pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs», a-t-il déclaré. Non sans avoir critiqué la récente Déclaration de politique générale du Premier ministre à l'Assemblée nationale. Lequel, selon lui, «n'est jamais rentré dans les détails.»

Toutefois, le président de l'APSG ne s'est pas montré que critique. Il a relevé aussi "certains points positifs" dans l'action du gouvernement. Notamment «le maintien de la paix à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en dépit d'un environnement et contexte souvent difficiles. Le développement d'un senti-

ment citoyen et de bonnes relations avec plusieurs pays étrangers.»

N'empêche que l'orateur a rappelé au chef de l'État «l'importance de son rôle dans la défense d'une République laïque, et le danger qu'a toujours constitué, dans l'histoire du monde, la mainmise des religieux sur les choses de l'État, menant inexorablement vers le contrôle du pouvoir par les leaders religieux et un intégrisme incontrôlable et dangereux pour la paix sociale.»

Et M. Mapangou-Moucani Inzanga de poursuivre : «Nous entendons aujourd'hui des discours où politique et religion s'entremêlent de façon confuse. Nous voyons des meetings religieux où l'on prie sur le drapeau national. Nous as-



Photo : Chris Oyame

M. Mapangou Moucani Inzanga (tresses) et quelques membres du nouveau bureau exécutif de l'APSG, lors du point-presse.

sistent à des forums politiques où l'on prie et chante des louanges de façon officielle et ostentatoire. Se réfugier dans la religion masque mais ne résout aucun problème social.» Pour autant, le président de l'APSG a réaffirmé son soutien au président de la

République tout en attendant, du gouvernement, des actes forts afin de trouver des solutions aux maux qui minent les populations. Il a «souhaité apporter sa participation à la mise en œuvre de la politique générale du chef de l'État au cours de ce septennat.»